

Besançon le 14 avril 2020

Mobilisation record pour produire 2 400 visières de protection*

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, Grand Besançon Métropole s'est associé avec l'ENSMM, le CFAI et la société Plastiform pour produire en grande quantité des visières de protection très demandées par l'ensemble des acteurs du soin et de l'aide sanitaire.

De nombreuses initiatives individuelles ou collectives existent, qui ont déjà permis de réagir rapidement à la demande, notamment avec les moyens d'impression 3D et en mobilisant les matières premières disponibles localement. Mais devant la demande croissante, et la nécessité de fiabiliser une production exigeante en termes de sécurité, choix des matériaux, qualité de fabrication et facilité de désinfection, les quatre partenaires ont uni leurs forces et leurs compétences depuis une semaine afin de mettre en œuvre un process industriel capable de produire de tels dispositifs. De très nombreux modèles ont été prototypés pour choisir le meilleur. Un moule d'injection a été fabriqué par l'ENSMM et l'IUT de Vesoul-Besançon puis transféré au CFAI qui injecte une pièce toutes les 38 secondes, quand certains modèles mettent 3 heures à être fabriqués en impression 3D. La société Plastiform se charge de la découpe de la face avant de la visière, un outil de découpe spécifique ayant été réalisé à cet effet.

Grand Besançon Métropole a décidé de financer la fabrication des 2 400 premiers exemplaires de ces visières, qui seront offerts prioritairement aux personnels dont l'activité est liée à la lutte contre la pandémie (soignants, accompagnants, personnels de centres médicaux-sociaux, personnel assurant l'ordre public ou la solidarité avec les personnes isolées ou fragiles).

Dans le contexte de limitation absolue des déplacements et des contacts, seules les demandes collectives pourront être prises en compte, aucune demande individuelle ne peut être satisfaite.

Toute demande doit être adressée à : visieres@grandbesancon.fr

Un rendez-vous sera fixé avec le commanditaire pour qu'il prenne livraison des visières par ses propres moyens.

** Attention, les visières de protection ne constituent pas un dispositif médical et ne remplacent pas l'utilisation des masques. Il s'agit d'un écran supplémentaire contre les projections mais qui ne saurait assurer seul la protection de l'utilisateur contre les risques de contamination du Coronavirus. En tout état de cause, la visière doit être désinfectée après chaque utilisation selon le mode d'emploi qui l'accompagne et l'utilisateur doit respecter l'ensemble des gestes barrières, dont le lavage des mains après chaque manipulation de la visière.*